



Gestion & valorisation des cours d'eau

COMPLEMENT D'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES DE POLLIONNAY

NOTE DE PRESENTATION

Janvier 2025

## Table des matières

<b>1</b>	<b><i>Methodologie</i></b>	<b>3</b>
1.1	Pré-inventaire cartographique par modélisation IRIP.....	3
1.2	Visites des sites. ....	4
<b>2</b>	<b><i>Résultats</i></b>	<b>5</b>
2.1	Vallon du Trouillet .....	5
2.1.1	Présentation du site.....	5
2.1.2	Sondages pédologiques .....	7
2.2	Zone humide des Flachères.....	9
2.2.1	Présentation du site.....	9
2.2.2	Sondages pédologiques .....	10
2.3	Zone humide des Presles / Gaminon.....	12

# 1 Méthodologie

## 1.1 Pré-inventaire cartographique par modélisation IRIP.

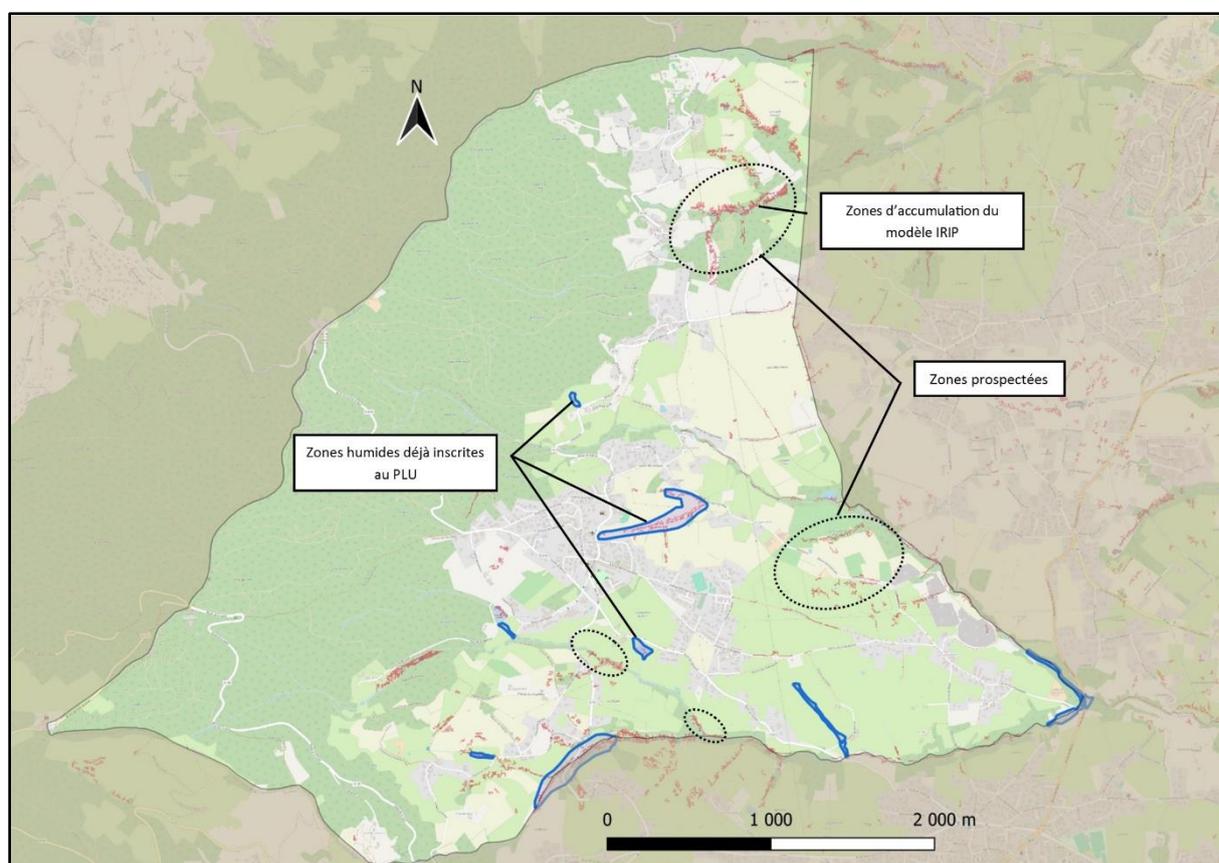
A l'occasion de la révision du PLU de Pollionnay, le SAGYRC a proposé à la municipalité d'intégrer 3 zones humides identifiées dans le cadre d'un complément d'inventaire effectué sur la commune.

Ce complément d'inventaire a été réalisé sur la base d'une analyse cartographique utilisant l'application IRIP sur le logiciel SIG QGIS.

En croisant plusieurs critères d'analyse tels que la pente, la nature du sol et son occupation, le modèle IRIP détermine les zones potentielles de production, de transfert et d'accumulation des eaux de pluie.

A titre expérimental, le syndicat a voulu vérifier si les zones identifiées par le modèle comme étant les plus susceptibles d'accumuler les eaux pluviales pouvaient correspondre à des zones humides. Ces zones sont représentées par des points rouges plus ou moins denses en fonction de l'aptitude à accumuler l'eau pluviale (cf. la carte ci-dessous).

Figure 1 : Vue des zones humides déjà inscrites au PLU, des zones d'accumulation du modèle IRIP et des zones prospectées par le SAGYRC.



Comme on peut le voir sur la carte précédente, les points rouges du modèle IRIP coïncide avec un certain nombre des zones humides inscrites actuellement au PLU et issues de l'inventaire départemental des zones humides de 2016.

## 1.2 Visites des sites.

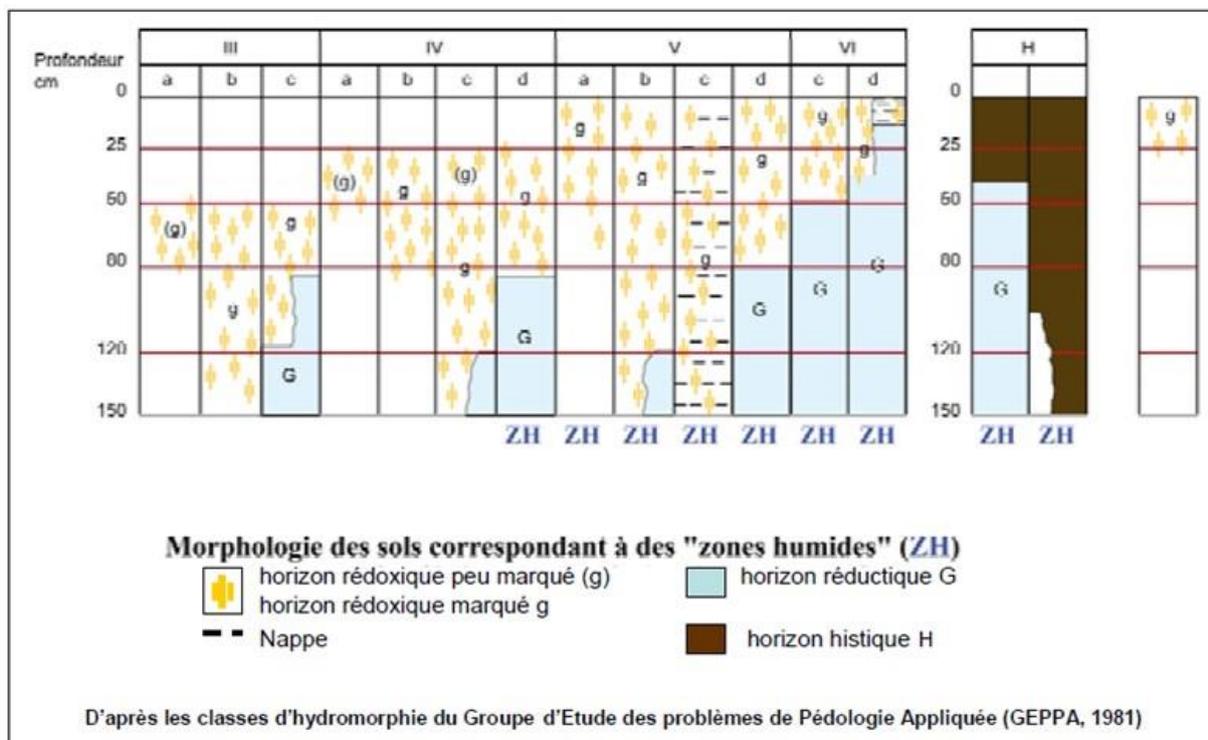
Afin de vérifier sur place la présence ou non de zones humides, le syndicat s'est rendu sur certaines des zones présentant les plus fortes densités de points rouges (cf : les zones prospectées présentées dans la figure 1).

Les vérifications ont été effectuées sur la base des critères de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2009 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides.

Le SAGYRC a vérifié la présence/absence d'une flore hygrophile notamment la présence des principales espèces de ces milieux (joncs, carex, etc.) sans toutefois procéder à un inventaire exhaustif de la flore présente et à une analyse de leur taux de recouvrement.

Quand cela était possible, le SAGYRC a pu également réaliser quelques sondages pédologiques à l'aide d'une tarière manuelle afin de vérifier la présence de traits caractéristiques des sols hydromorphes conformément au guide d'identification et de délimitation des sols des zones humides et du tableau des classes d'hydromorphie du Groupe d'Etude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA, 1981 ; modifié) présenté ci-dessous.

Figure 2 : tableau des classes d'hydromorphie (GEPPA, 1981 ; modifié).



Lors de la réalisation de ces sondages, il a simplement été recherché la présence de traits rédoxiques (rouille) et/ou réductiques (horizons gris bleutés) dans le sol (cf. les exemples photographiques ci-dessous).

Figure 3 : illustration des traits d'hydromorphie des sols



Sur la base de ces investigations, le tracé de la zone humide a ensuite été réalisé à main levée en se basant sur l'appréciation du relief de la zone, l'homogénéité de la flore et quand cela était le cas, la présence d'eau à la surface du sol. Ce tracé est donc approximatif, il ne saurait délimiter de façon certaine et précise la zone humide.

Les visites ont eu lieu pour partie en février et en novembre 2024.

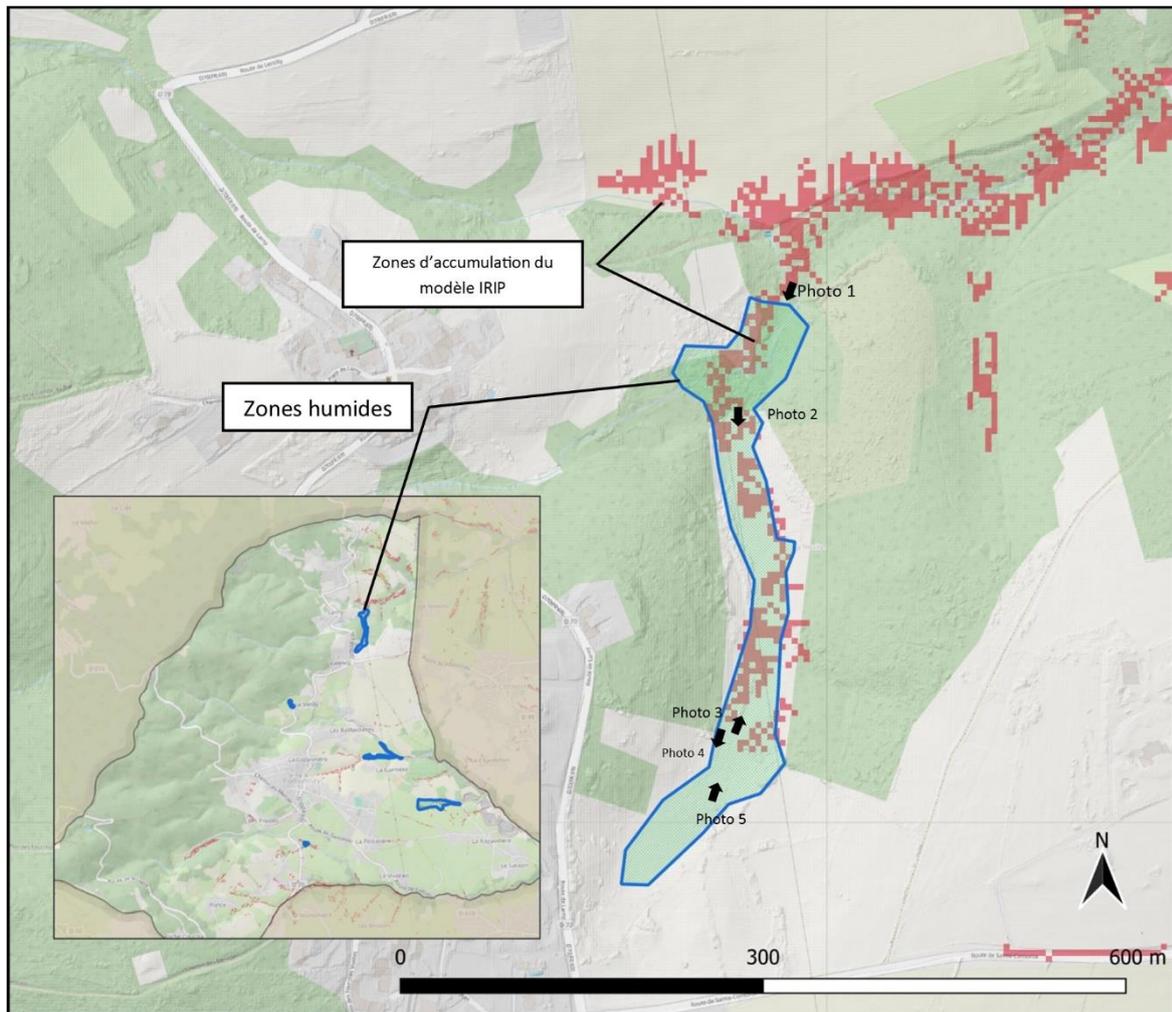
## 2 Résultats

### 2.1 Vallon du Trouillet

#### 2.1.1 Présentation du site

Le vallon du Trouillet est situé au nord de la commune (cf. le plan de situation ci-dessous).

Figure 4 : Vue de la zone humide du vallon du Trouillet



Le site a été visité en février et novembre 2024. Il est composé en grand partie de pâtures et en aval d'une zone en partie enrichie et boisée (cf. les photos du site ci-après). Lors de ces deux visites la présence d'eau à la surface du sol a été constatée. Il a également été observé plusieurs mares en eau servant à l'abreuvement du bétail.

Enfin, il a été noté la présence plus ou moins régulière de joncs dans les pâtures ainsi qu'en partie aval un petit boisement d'Aulnes glutineux.

Figure 5 : vues photographiques de la zone humide du vallon du Trouillet.





### 2.1.2 Sondages pédologiques

Onze sondages de sol ont été réalisés à la tarière manuelle fin novembre 2024 (cf. la figure ci-contre) dans le vallon du Larny et du Trouillet (cf. la vue ci-dessous).

Les résultats sont synthétisés dans le tableau ci-après.

Figure 6 : situation des sondages pédologiques réalisés

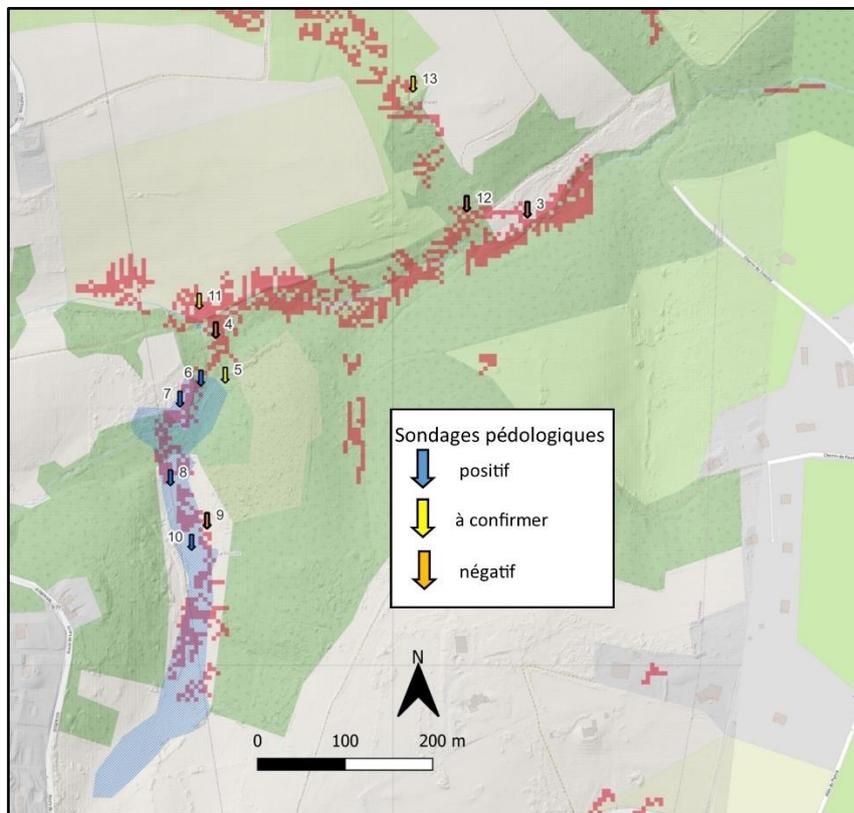


Figure 7 : tableau des résultats des sondages pédologiques.

N° sondage	Profondeur sondée	Observations	Résultats
3	0-60 cm	Absence de traits rédoxiques et/ou réductiques	négatif
4	0-60 cm	Absence de traits rédoxiques et/ou réductiques	négatif
5	0-60 cm	Traits rédoxiques peu marqués et disparaissant en profondeur. Sol ayant peut-être été remanié ( ? )	A confirmer
6	0-60 cm	Traits rédoxiques apparaissant à moins de 25 cm de la surface et continu jusqu'à - 60 cm (pseudogley) avec présence de sol délavé gris-bleu (gley)	positif
7	0-60 cm	Traits rédoxiques apparaissant à moins de 25 cm de la surface et continu jusqu'à - 60 cm (pseudogley). Présence d'eau en surface.	positif
8	0-60 cm	Traits rédoxiques apparaissant à moins de 25 cm de la surface et continu jusqu'à - 60 cm (pseudogley). Présence d'eau en surface et dans le sondage à environ - 40 cm.	positif
9	0-60cm	Quelques traits rédoxiques.	A confirmer
10	0-60 cm	Traits rédoxiques apparaissant à moins de 25 cm de la surface et continu jusqu'à - 60 cm avec présence de d'horizons réductiques gris-bleu (gley).	positif
11	0-60 cm	Traits rédoxiques peu marqués et disparaissant en profondeur. Sol cultivé remanié en surface.	A confirmer
12	0-40 cm	Absence de traits rédoxiques et/ou réductiques	négatif
13	0-60 cm	Traits rédoxiques en faible densité et non continus. Sol ayant peut-être été remanié ( ? )	A confirmer

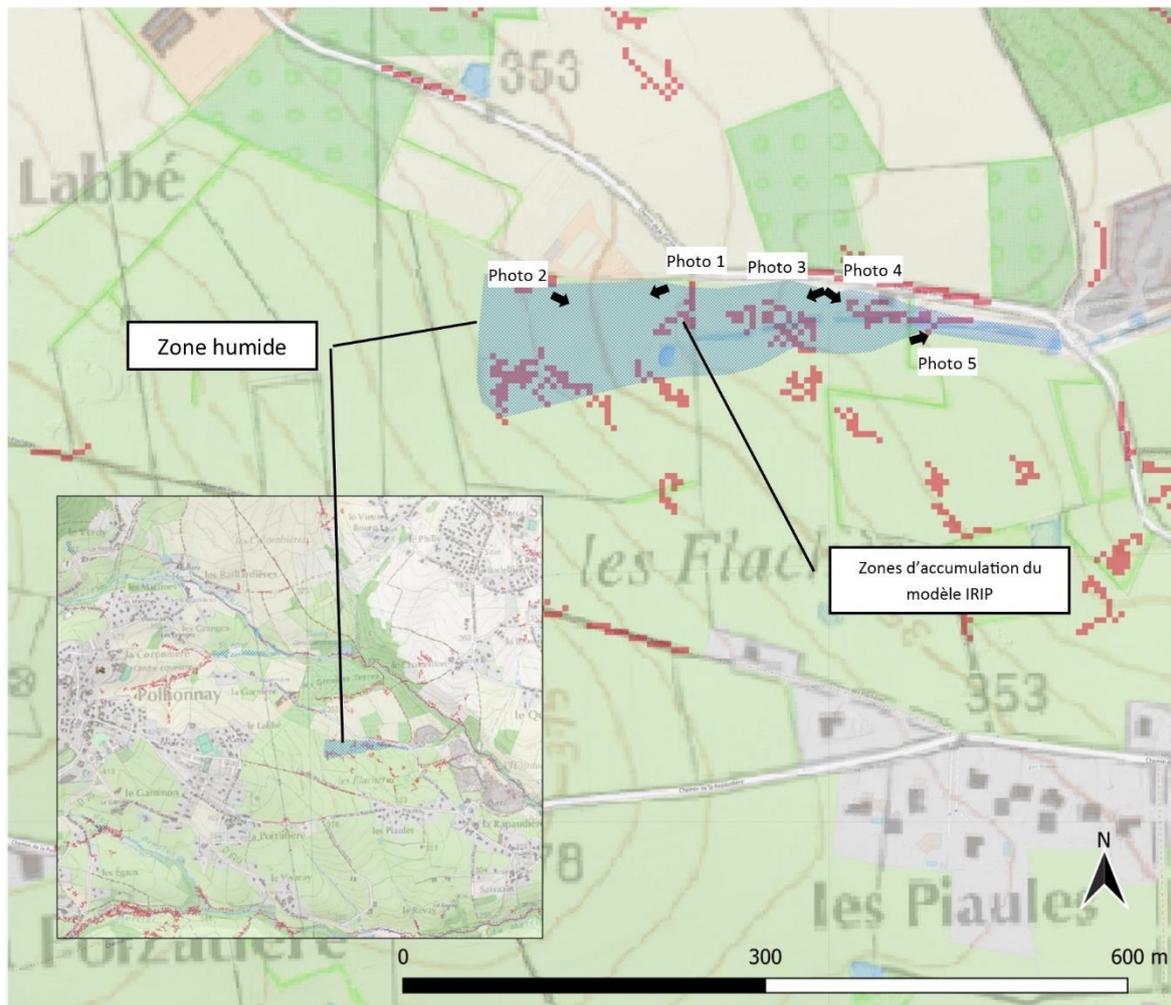
Ainsi seuls les sondages réalisés dans le vallon du Trouillet confirment la présence certaine de sols hydromorphes. Dans le vallon du Larny, les sondages réalisés sont négatifs ou non conclusifs, il n'a pas non plus été observé de végétation à caractère hygrophile.

## 2.2 Zone humide des Flachères

### 2.2.1 Présentation du site.

La zone humide est située dans les parcelles longeant le chemin de la Garnière au droit du secteur des Flachères (cf. le plan de situation ci-après).

Figure 8 : plan de situation de la zone humide des Flachères



Cette zone humide a été visitée fin novembre 2024. Il a été observé la présence d'eau à la surface du sol et deux mares en eau.

Il est également noté la présence de joncs dans les deux parcelles amont qui sont des prairies pâturées. La parcelle aval semble être une prairie artificielle (cf. les photos du site ci-dessous).

Figure 9 : vues photographiques de la zone humide des Flachères.



### 2.2.2 Sondages pédologiques

Cinq sondages de sol ont été réalisés à la tarière manuelle fin novembre 2024 (cf. la figure ci-contre) : quatre dans le secteur des Flachères et un plus au nord dans le secteur des Grandes Terres (cf. la vue ci-dessous).

Les résultats sont synthétisés dans le tableau ci-après.

Figure 10 : situation des sondages pédologiques réalisés

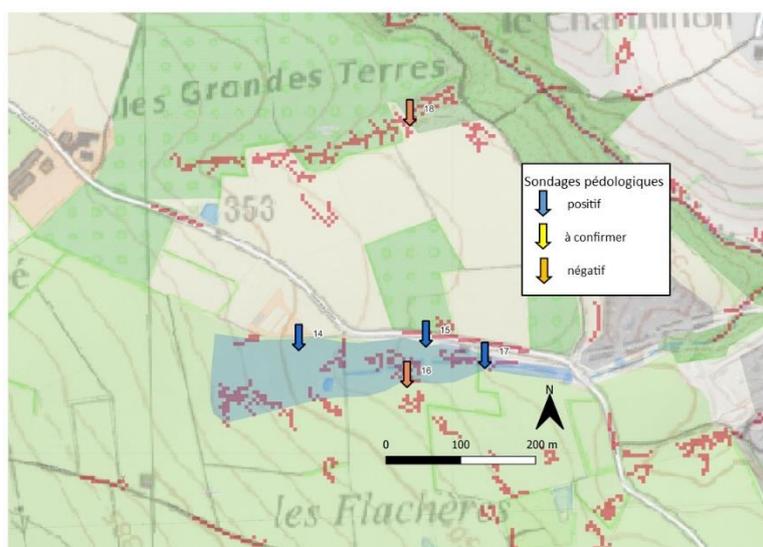


Figure 11 : tableau des résultats des sondages pédologiques.

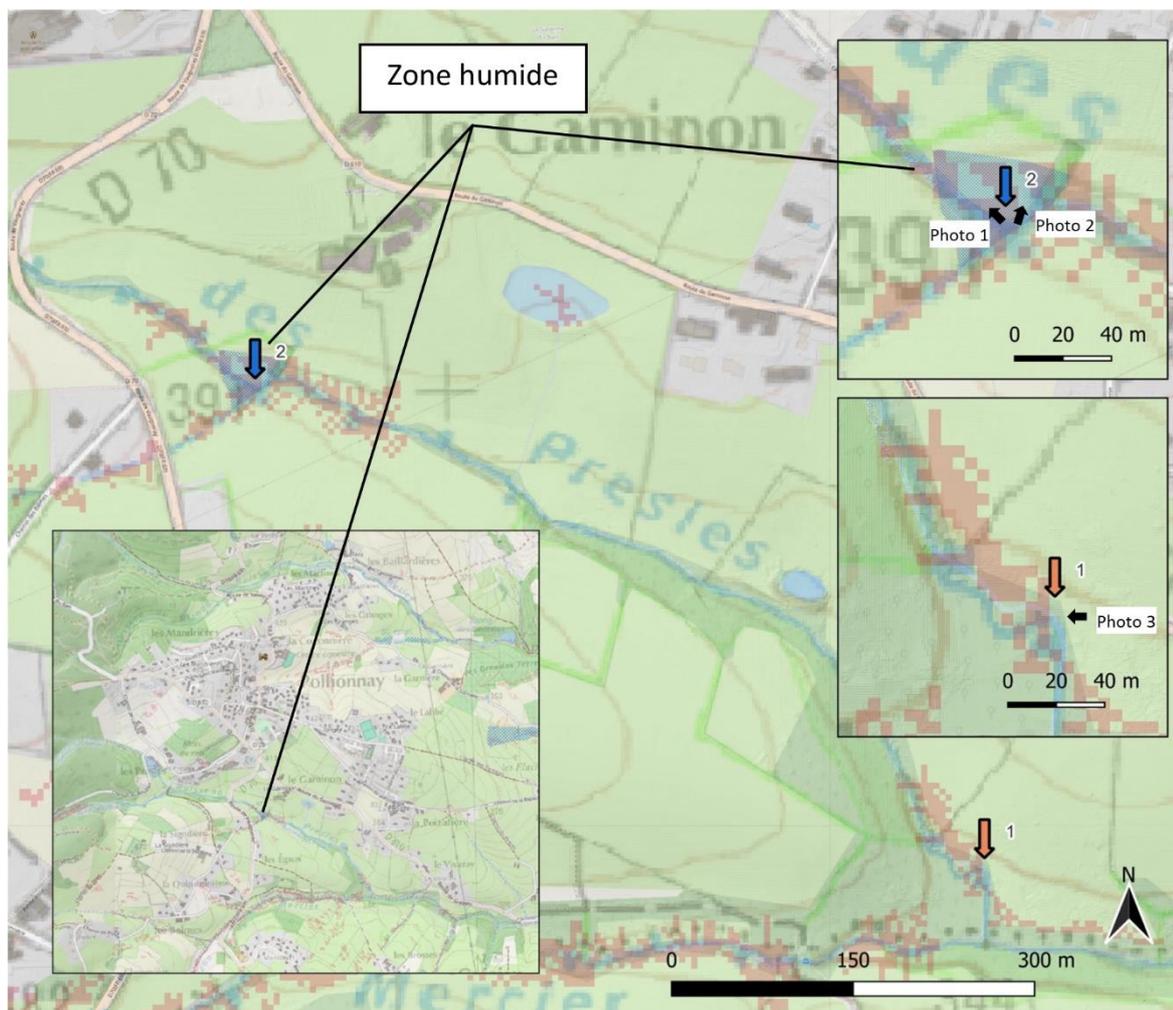
N° sondage	Profondeur sondée	Observations	Résultats
14	0-60 cm	Traits rédoxiques apparaissant à moins de 25 cm de la surface et continu jusqu'à - 60 cm (pseudogley) avec présence de sol délavé gris-bleu (gley) en profondeur.	positif
15	0-60 cm	Traits rédoxiques apparaissant à moins de 25 cm de la surface et continu jusqu'à - 60 cm (pseudogley). Présence d'eau en surface et dans le sondage à environ - 40 cm.	positif
16	0-60 cm	Traits rédoxiques visibles quand partie basse du sondages à plus de 50 cm de profondeur.	négatif
17	0-60 cm	Traits rédoxiques apparaissant à moins de 25 cm de la surface et continu jusqu'à - 60 cm (pseudogley). Présence d'eau dans le sondage à environ - 40 cm.	positif
18	0-80 cm	Traits rédoxiques visibles quand partie basse du sondages à plus de 60 cm de profondeur. Présence d'eau dans le sondage à environ 60 cm de la surface.	négatif

Suite à ces sondages et au parcours des deux sites, seul le secteur des Flachères a été considéré comme présentant une zone humide.

## 2.3 Zone humide des Presles / Gaminon.

Deux points d'observation ont été réalisés en novembre dans le vallon des Presles au droit de la confluence avec le Mercier et au droit de la ferme du Gaminon (cf. le plan de situation ci-dessous).

Figure 12 : plan de situation du vallon des Presles.



Le site au droit de la confluence ne présente pas visuellement de caractère humide malgré la présence de quelques touffes de joncs.

Le site au droit de la ferme du Gaminon apparaît visuellement plus humide avec la présence de joncs et de pieds d'Aulnes glutineux (cf. les vues photographiques ci-dessous).

Figure 13 : vues photographiques des deux sites visités.



Les sondages pédologiques réalisés sur sites jusqu'à 40 cm de profondeur confirment ces observations. Le sondage n°1 ne présente aucune trace d'hydromorphie (traits rédoxiques et/ou réductiques). A l'inverse le sondage n°2, présente des traits rédoxiques à moins de 25 cm de profondeur.